

---

## Informations à l'intention des parents et tuteurs concernant les services de garde et la COVID-19

Renseignez-vous sur les faits concernant la COVID-19 au Manitoba. La province a lancé le système de réponse à la pandémie #RelanceMB, un nouvel outil en ligne qui permet à la population du Manitoba d'accéder rapidement à des renseignements clairs concernant la COVID-19. Il permet de transposer les indicateurs de santé publique et la prise de décisions en un système simple de codes de couleurs qui aide la population à comprendre ce que l'on attend d'elle, ce à quoi elle peut s'attendre des autres et les mesures qui peuvent être mises en place pour se protéger soi et les autres.

Les parents et tuteurs peuvent visiter <https://manitoba.ca/covid19/restartmb/index.fr.html> pour obtenir les informations les plus récentes au sujet du système de réponse à la pandémie et les répercussions pour leur famille. Ils y trouveront également des informations propres au secteur des garderies et l'éventail des mesures que la province peut prendre en réponse à la pandémie en fonction des niveaux de risque. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le document (en anglais) à [https://manitoba.ca/asset\\_library/en/restartmb/pandemic\\_response\\_system.pdf](https://manitoba.ca/asset_library/en/restartmb/pandemic_response_system.pdf) à partir de la page 34.

Tous les Manitobains doivent continuer à se conformer aux règles de base pour réduire les risques de propagation de la COVID-19. Ceci inclut de demeurer à la maison si vous êtes malade, de respecter les règles de distanciation physique, de se laver les mains régulièrement et de porter un masque à l'intérieur lorsque la distanciation physique n'est pas possible.

### **À quoi les parents peuvent s'attendre des fournisseurs de services de garde**

- La distanciation physique sera observée dans la mesure du possible.
- Les enfants participeront à des activités qui les aideront à apprendre comment mesurer et maintenir une distance appropriée entre eux.
- Des groupes (cohortes) seront désignés et les enfants et le personnel devront demeurer dans leur groupe respectif pour toute la journée, lorsque possible.
- De bonnes pratiques d'hygiène de lavage des mains seront enseignées par le biais d'activités amusantes. La bonne façon de tousser et d'éternuer sera démontrée, enseignée et renforcée.
- On demandera aux parents de surveiller leurs enfants tous les jours et de les garder à la maison s'ils présentent des symptômes ou sont malades.
- Tout le personnel des services de garde recevra la directive de demeurer à la maison en cas de maladie.
- Le nettoyage et la désinfection des lieux se feront de façon accrue tout au long de journée et à la fin de chaque jour.
- Les fournisseurs de services de garde suivront les directives de santé publique concernant les

personnes qui doivent s'auto-isoler, qui doivent passer un test de dépistage, à partir de quel moment elles peuvent revenir et si l'établissement peut demeurer ouvert.

- La santé publique déterminera aussi si un avis doit être envoyé aux parents et tuteurs.

### ***Que peuvent faire les parents et tuteurs pour aider les services de garde d'enfants à demeurer sécuritaires.***

- En août, le Manitoba a annoncé que le port du masque sera requis pour tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année (9 à 18 ans) lorsque l'école reprendra, si l'éloignement physique n'est pas possible. Ceci s'applique aussi à tous les enfants de ces groupes d'âge qui fréquentent un service de garde à compter du 8 septembre.
  - Les parents et tuteurs peuvent décider si un enfant plus jeune qui fréquente un service de garde y portera un masque.
  - Le port du masque n'est pas recommandé pour les enfants de moins de deux ans, qui ont des problèmes respiratoires ou qui sont incapables de retirer leur masque sans aide.
  - Le masque n'est pas obligatoire pour les jeux à l'extérieur.
- Si votre enfant est malade ou présente des symptômes, veuillez le garder à la maison. Utiliser [l'outil d'auto-évaluation](#) ou téléphoner à Info-Santé - Health Links au 204-788-8200 ou 1-888-315-9257 pour de plus amples informations.
- Si des enfants développent des symptômes à la garderie, ils seront isolés et on communiquera avec leurs parents ou tuteurs pour qu'ils viennent les chercher le plus rapidement possible. Les fournisseurs de services de garde ont les coordonnées à jour des parents et tuteurs, ou d'une autre personne désignée s'ils n'arrivent pas à les rejoindre.
- Garder une distance sécuritaire lorsque vous déposez vos enfants et revenez les chercher. Lorsque possible, un seul parent/tuteur emmènera son enfant à la garderie et ce sera la même personne tous les jours.
- Lorsque vous devez parler à un fournisseur de service de garde, envoyez-lui en courriel ou téléphonez-lui plutôt que de le faire en personne.

### ***Quoi dire à son enfant au sujet de la COVID-19***

Expliquer à son enfant qu'il est normal d'être inquiet est réconfortant. Rassurez vos enfants concernant la sécurité et expliquez-leur qu'ils peuvent faire plusieurs choses pour demeurer en santé.

- Se laver les mains fréquemment avec du savon et de l'eau chaude pendant au moins 20 secondes.
- Tousser ou éternuer dans le creux du coude ou un mouchoir.
- Rester à la maison si on est malade.
- Manger des aliments sains, faire de l'exercice physique, dormir suffisamment et respirer de l'air frais.

### ***Restez informés***

De plus amples renseignements sur la COVID-19 sont disponibles au

<https://www.gov.mb.ca/covid19/index.fr.html>.

Les parents et tuteurs qui sont à la recherche d'un service de garde peuvent utiliser le portail en ligne du Manitoba (<https://eswchildcare.ca>) pour trouver une place libre et communiquer directement avec le fournisseur du service de garde.

Le gouvernement du Manitoba apprécie les commentaires sur la planification de la réponse à la COVID-19. Visitez ParticipationMB à <https://participationmb.ca/> pour partager vos commentaires ou questions.